



## Géographies de la distance : terrains sud-africains

Myriam Houssay-Holzschuch

### ► To cite this version:

Myriam Houssay-Holzschuch. Géographies de la distance : terrains sud-africains. Sanjuan, Thierry. Carnets de terrain. Pratiques géographiques et aires culturelles, L'Harmattan, pp.181-195, 2008, Géographie et Cultures. <hal-00326234>

**HAL Id: hal-00326234**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00326234>**

Submitted on 2 Oct 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Géographies de la distance : terrains sud-africains

Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH<sup>1</sup>

La pratique du terrain dans des aires culturelles différentes de celle dont est originaire le chercheur permet d'interroger nos pratiques, nos présupposés, nos idéologies même dans la mesure où le prisme de la distance — à la fois physique et culturelle — agit comme catalyseur et comme révélateur. En d'autres termes, cette distance agit doublement, en dévoilant l'identité du chercheur comme individu social et politique et en conditionnant les résultats qu'il obtient. Bien entendu, une telle qualité n'est pas spécifique aux terrains lointains et exotiques : depuis longtemps, les anthropologues et ethnologues qui ont suivi l'injonction malinowskienne de « planter sa tente au milieu du village » ont exploré, en plus de l'exotisme quotidien, l'étrangeté du familier (voir par exemple Favret-Saada, 1977). Loin d'être intrinsèquement différents ou opposables, les champs de recherche du proche et du lointain se répondent dans un dialogue épistémologiquement fécond.

C'est dans le cadre de ce dialogue que s'inscrivent ces *Carnets de Géographes*, pour continuer, à partir de nos interrogations nées de terrains exotiques une certaine introspection de la communauté des géographes, commencée déjà depuis plusieurs années (*Hérodote*, 1977 & 1978 ; Blanc-Pamard, 1991) et approfondie depuis (Calbérac, 2005 ; Volvey 2003). Cette introspection s'appuie sur l'exemple des anthropologues, aux pratiques de terrain souvent similaires aux nôtres, voire évoquées comme modèle, et qui ont entamé cette réflexion sur le terrain depuis plus longtemps.

### Terrains de géographes

« L'atelier de l'ethnologue, c'est lui-même et son rapport à une population donnée, ses naïvetés et ses ruses, le cheminement tortueux de son intuition, les situations où le hasard l'a placé, le rôle qu'on lui fait jouer, parfois à son insu, dans les stratégies locales, l'amitié qui peut le lier à un personnage dont il fera son informateur principal, ses réactions d'enthousiasme, de colère ou de dégoût, toute une mosaïque complexe de sentiments, de qualités et d'occasions qui donne à notre « méthode d'enquête » sa coloration particulière. Or c'est cette part constitutive de notre démarche scientifique que les préceptes de l'écriture ethnologique obligent à passer sous silence. »

Cette description faite par Philippe Descola (1994 : 479-480) correspond donc aussi largement au terrain du géographe ; le silence est même probablement plus marqué dans notre discipline. Le terrain est donc d'emblée marqué par une ambiguïté profonde : d'un côté, il est la source de la production scientifique et assure une légitimité disciplinaire (cf. *infra* et Calbérac, 2005) ; de l'autre, il est peu interrogé, peu travaillé sur le plan méthodologique. La formation au terrain se fait largement « sur le tas », une fois l'apprenti géographe confronté à

---

<sup>1</sup> UMR Géographie-cités/Géophile, ENS Lettres et Sciences humaines, 15 parvis René Descartes, BP 7000, 69 342 Lyon cedex 07. Tél. : 04 37 37 60 00/61 58. Fax : 04 37 37 61 42. [Myriam.Houssay@normalesup.org](mailto:Myriam.Houssay@normalesup.org).

une série de problèmes. La métaphore la plus employée pour parler de méthodologie du terrain est d'ailleurs celle du bricolage. Claude Blanckaert, pour souligner le caractère aventureux, artiste et improvisateur du terrain, parle ainsi de « silences de la méthode » (1996 : 12). Le terrain reste, pour la confrérie, une expérience unique, personnelle, difficilement partageable et dicible.

La conséquence et de cette centralité du terrain et de son opacité est une hypothèque sur la scientificité de la démarche, hypothèque que Lévi-Strauss a voulu lever en comparant la situation de l'ethnographe à l'apprentissage de l'exercice diagnostique de la clinique médicale ou de la cure psychanalytique. L'exploration de ce domaine est donc nécessaire, et prend un tour tout particulier lorsqu'il s'agit d'un terrain dans une autre aire culturelle : l'étrangeté première de la culture de l'autre apparaît d'emblée, et la question qui se pose est de savoir quoi en faire. Pour comprendre la réalité de l'espace et de la société étudiés, il faut bien évidemment en saisir les normes, les assimiler, tout en ne réduisant ni le questionnement, ni les interprétations à une optique strictement culturaliste.

La distance culturelle oblige ainsi à s'interroger sur la culture de l'autre et, au-delà, sur l'altérité et l'identité. Plus encore, le terrain dans des aires culturelles différentes permet d'identifier plusieurs « paliers » dans la plongée progressive au sein de la culture de l'autre :

- Le premier palier pourrait correspondre à l'identification de la culture autre : dans une logique anthropologique classique enrichie des critiques post-colonialistes (Staszak, 2001 ; Ashcroft *et al.*, 1995), il s'agit de reconnaître la culture à laquelle le chercheur est confronté comme telle, égale en dignité à la nôtre. Alors, le chercheur en comprend la cohérence, la logique interne, suffisamment pour la considérer comme système — même si ledit système est évidemment ouvert aux influences extérieures ou de l'histoire. Dans ce cadre, bien des approches culturelles ont valorisé les savoirs vernaculaires (Claval, 1995).
- En parallèle à ce premier palier, tourné vers les logiques externes de la culture étudiée, se trouve une logique interne, à la fois disciplinaire, institutionnelle et personnelle : celle qui identifie le terrain à un rite de passage, une initiation pour accéder à un « âge d'homme » scientifique. Claude Lévi-Strauss définissait ainsi le terrain comme épreuve cruciale, à la fois garante de savoir et mise à l'épreuve de soi (cité dans Aurégan, 2001 : 85). Cette « épreuve » apporte bien une légitimité scientifique et disciplinaire : la longueur, l'intensité, la difficulté y compris physique du terrain sont autant de critères de l'intérêt scientifique du discours porté sur lui.

En retour, rappelons que la façon même dont on pratique le terrain est constitutive de la discipline et révélatrice de ses paradigmes : ainsi, la tradition vidalienne où l'observation directe, la vue, et la description de paysages s'appuient sur la pratique régulière et vantée des excursions (Calbérac, 2005 : 45). La place du terrain dans la discipline peut être résumée par ce que Yann Calbérac appelle le « pacte de terrain », inspiré du « pacte autobiographique » élaboré par Philippe Lejeune, et qu'il définit ainsi :

« [J]e définis le *pacte de terrain* comme la place qu'occupe l'expérience de terrain dans la restitution scientifique. Ce pacte de terrain scelle la réception de la recherche du géographe. En mettant en avant l'expérience de la recherche sur le terrain, le géographe valide les observations et les analyses qu'il formule. Le but est double : d'une part, on y trouve un souci de légitimation scientifique et d'autre part l'affirmation de l'appartenance à la corporation des

géographes par le respect des pratiques et des méthodes édictées. L'évolution du pacte de terrain doit être mise en relation avec l'évolution de la place du terrain dans la discipline, selon les champs et les époques données. » (2005 : 46)

Logique disciplinaire interne donc du terrain, mais aussi expérience personnelle, vécu hautement individualisé, intériorisé, voire somatisé (Volvey, 2000) : les anthropologues ont longuement analysé ces perceptions, qui varient du « miracle intérieur » décrit par Clifford Geertz au « traumatisme de déracinement voire névrose du terrain » évoqué par Francis Affergan (Blanckaert, 1996 : 12). Le terrain rejoint là la logique du voyage, telle qu'elle a été explorée dans le *new travel writing* à la Bruce Chatwin ou Nicolas Bouvier, ou, sur le mode parodique, par Redmond O'Hanlon et Nigel Barley. Pour reprendre le titre d'un des ouvrages de ce dernier, il semble clair que l'anthropologie et la géographie — soient des « sport[s] dangereux ».

- Un second palier intervient lorsque le chercheur franchit le pas de l'initiation dans la culture de l'autre, d'abord en intégrant certaines valeurs : l'itinéraire de Joël Bonnemaïson, tel qu'il a été retracé dans les ouvrages d'hommages qui lui ont été consacrés, peut en être emblématique. Le respect qu'il exprimait pour les croyances mélanésiennes lui a valu d'y être intégré, en un poignant tribut : à sa mort, son nom a été inscrit par les gens de Tanna sur le volcan des ancêtres (Guillaud *et al.*, 1998). De même, ses pratiques de chercheur et d'enseignant, comme sa personnalité même, ont été mises en regard des caractéristiques de « grands hommes » mélanésien définis par Godelier et qu'il avait lui-même étudiés (Herrenschmidt, 1998).

Plus encore, le chercheur extérieur peut devenir détenteur reconnu et légitime de la culture de l'autre : c'est le cas décrit dans ce volume par Sylvie Guichard-Anguis ou par Éric de Rosny dans *Les Yeux de ma chèvre* (1981). La distance n'est pas pour autant abolie : extériorité et intériorité sont alors simultanément reconnues.

- Les paliers précédents se caractérisent par un mouvement vers l'extérieur du chercheur sur le terrain, qui va vers l'altérité pour s'en faire accepter, voire pour la faire sienne. Claude Blanckaert le décrit ainsi :

« Sous l'astreinte d'une coexistence de durée variable avec un univers de prime abord impénétrable et réputé fauteur de « tumulte mental », l'enquêteur accède à une relation de proximité qui, du même mouvement, le met en suspens de sa propre identité en le rapprochant du monde indigène dont il veut comprendre la culture. » (1996 : 10)

Le même terme est employé par Nancy Scheper-Hughes (1995 : 409) qui va plus loin en décrivant la pratique anthropologique classique comme une « suspension de l'éthique » (*suspension of the ethical*). Néanmoins, cette suspension ne peut être permanente : elle est parfois impossible à atteindre sur le terrain lui-même, comme en témoigne la révolte de Colin Turnbull face à la cruauté des Iks (1987). Elle peut surtout être difficilement compatible *a posteriori* (et j'insiste sur ce point) avec les choix éthiques et politiques du chercheur comme individu social (*Ethnologie française*, 2001 ; Scheper-Hughes, 1995). Le chercheur est ainsi confronté à ce qu'il y a — pour lui — d'inacceptable dans la culture de l'autre. Le dernier palier de cette plongée dans l'altérité peut donc être la reconnaissance de son irréductibilité.

## Frontières et entre-deux : l'Afrique du Sud

Depuis 1994, « mon » terrain est l’Afrique du Sud post-apartheid (Houssay-Holzschuch, 1997). L’utilisation, facile et commune, du possessif, ne doit pas ici faire illusion : il serait plus juste d’inverser le sens de ce possessif pour parler, en terre africaine, de possession ou d’obsession par ce terrain. Il me semble que, comme souvent (pour les questions urbaines par exemple), le cas sud-africain peut servir de laboratoire aux interrogations épistémologiques évoquées ci-dessus.

Le premier aspect à souligner est l’importance du contexte spatial et temporel lorsqu’on aborde un terrain (Affergan, 1987 : 8) : la rencontre se fait en un temps et en un lieu précis, que ce soit dans l’histoire et la géographie du pays étudié comme dans l’itinéraire personnel du chercheur. En ce qui me concerne, le pays s’est ouvert au moment de mon DEA. Le premier séjour que j’y ai effectué était au printemps 1994 : j’ai eu le privilège d’être présente au moment des premières élections démocratiques (Houssay-Holzschuch, 1996). Les déchaînements de violence politique précédant immédiatement les jours de vote, le recueillement civique des files immenses de Sud-Africains attendant côte à côte de voter pour la première fois, l’explosion de joie lors de l’élection à la présidence de Nelson Mandela, premier Noir à accéder démocratiquement à ce poste, ont constitué mon initiation à ce terrain. On s’en doute, il en fallait moins pour me rendre ce pays à la fois cher et exemplaire.

Un tel contexte — et le choix d’un tel pays pour terrain — pose d’emblée le problème des rapports entre terrain et politique, comme entre terrain et éthique.

- Une première ambiguïté à lever est celle de la part des convictions politiques dans le choix d’un tel terrain. Bien sûr, j’avais en 1994 une idée de ce qu’était l’apartheid et de pourquoi il avait été justement condamné comme crime contre l’humanité par les Nations unies. De ce fait, la démocratisation du régime et la levée des sanctions internationales m’apparaissaient bien comme des conditions politiques nécessaires à ma présence sur place : y aller plus tôt était impensable. Néanmoins, le présupposé de ma recherche n’était pas militant, mais scientifique : l’Afrique du Sud est un des lieux où la culture / l’idéologie d’une société sont le plus clairement visibles dans l’espace physique, parce qu’on les y a inscrits de force. Dans le cadre d’une démarche de géographie culturelle, le cas se révélait passionnant, d’autant plus qu’il évoluait sous mes yeux.
- Un corollaire de cette approche était d’explorer les rapports qui s’étaient noués là entre le domaine du politique et celui du culturel. La question culturelle était triplement posée : par la distance culturelle, par les liens très forts établis entre un système politique et les manipulations culturelles auxquelles l’apartheid s’était livré — en particulier ses lectures de « la » culture afrikaner, célébrée dans son unité, et « des » cultures africaines, fragmentées par le prisme de l’ethnicité (Houssay-Holzschuch, 1996) — ; enfin, par l’aspect dramatique des enjeux de la fin d’un régime brutal. De ce fait, une approche purement culturaliste risquait d’un côté de tomber dans les pièges idéologiques tendus par l’apartheid. De l’autre, toute question d’ordre culturel était d’emblée perçue comme politiquement ambiguë, signifiante et violemment contestée.
- Comment ensuite conduire éthiquement une telle recherche ? Comment *se* conduire éthiquement sur un tel terrain, comme Européenne et Blanche ? Quel sujet scientifiquement nécessaire, politiquement acceptable par la population, et pratiquement possible ?

Les premières lignes de l'autobiographie de Nelson Mandela, *Un long Chemin vers la liberté* (1994) évoquent non sans humour ses différents prénoms : le premier, Rolihlala, lui a été donné par son père. En xhosa, cela veut dire fauteur de trouble – d'aucuns pourraient parler ici de prédestination. Son second prénom, Nelson, lui a été attribué à l'âge de sept ans : lors de son premier jour d'école, l'institutrice du petit Rolihlala nageant fièrement dans les pantalons de son père, a distribué des prénoms anglais à toute sa classe : l'âge de raison était aussi l'âge où l'on accède à la civilisation européenne – à la civilisation tout court sans doute, pour cette enseignante. Par un nouveau nom, on était symboliquement dépouillé de son africanité pour entrer dans un autre monde.

Toutes proportions gardées, la recherche en Afrique du Sud est à l'image des noms de Mandela. Le chercheur est lui aussi Rolihlala, fauteur de troubles : il remet en question par son entreprise même, les certitudes et les modes de vie. Il traverse les frontières, remplit les blancs de la carte. En se rendant quotidiennement dans les quartiers noirs, il les révèle aux habitants blancs du Cap qui ne savent parfois pas même les situer dans l'espace, l'existence d'une ville cachée dont on connaît les travaux, mais non les jours.

Fauteur de trouble comme Rolihlala, le chercheur est aussi un rien schizophrène, comme Nelson. Dans une société encore extrêmement polarisée, ses rapports avec son sujet sont ambigus. Il cherche à être chercheur, à éviter trop de biais et d'*a priori*, à décrypter les discours idéologiques. Mais son action est elle-même une prise de position, un geste chargé de sens. Cela ajoute encore à la "sympathie" pour son sujet, au sens étymologique du terme, que Henri-Irénée Marrou recommandait au chercheur en sciences sociales. L'animal politique perce en permanence sous le chercheur comme l'Africain éclate sur la peau de Nelson. Certes, cela n'a rien de nouveau. Mais ce phénomène prend encore plus d'ampleur en Afrique du Sud, de par le poids d'une histoire extrêmement douloureuse.

Bien évidemment, de telles ambiguïtés ne sont jamais résolues complètement : elles doivent être des interrogations permanentes lors de la recherche. Les réponses à ces questions sont fluides, variables en fonction du contexte politique dans le temps et l'espace : la spécificité des lieux étudiés, le contexte immédiat d'une flambée de violence, la nature des contacts avec les informateurs sont susceptibles de faire évoluer les frontières que l'on se donne.

Plus encore, penser en termes de frontières permet de concevoir un tel terrain comme une traversée permanente de lignes de fracture, un travail dans l'entre-deux, le flou, voire la contrebande... Cette traversée de frontière est concrètement matérialisée dans l'espace : faire de la recherche sur les quartiers noirs nécessite de s'y rendre — un truisme dans la tradition de la géographie française (Calbérac, 2005), une entreprise risquée et révolutionnaire dans l'Afrique du Sud de 1996. Mais l'entre-deux se situe aussi à d'autres niveaux :

- Sur le plan scientifique et disciplinaire, la contrebande en provenance de la science politique, mais surtout de l'anthropologie est nécessaire. Elle est fréquente dans les terrains lointains et, en ce qui concerne les terrains africains, la collaboration géographes / anthropologues ou ethnographes est fréquente. Elle croise ici les questions de rapport de force — j'y reviendrai. Mais, en Afrique du Sud, cette contrebande pose des problèmes spécifiques, dans la mesure où l'anthropologie culturelle d'inspiration britannique et la *Volkekunde* afrikaner ont été toutes deux

instrumentalisées politiquement pour servir le projet d'apartheid, en soulignant le traditionalisme et la fragmentation ethnique des populations noires.

- Sur le plan du genre, faire du terrain dans les townships en étant une femme pose des problèmes particuliers, mais offre aussi des solutions spécifiques. La question de la place du sexe, du désir et de la sexualité sur le terrain a été traitée par Julie Cupples (2002). Il s'agit plus ici des questions de violence (cf. *infra*), en particulier sexuelle : une chercheuse présente une plus grande vulnérabilité. Néanmoins, des caractères phénotypiques (être blanche) et des comportements hors-normes (tout simplement, se rendre seule dans les townships et les camps de squatters) brouillent les identités et offrent une marge de manœuvre appréciable : finalement, on ne peut pas être complètement femme puisqu'on ne se conduit pas comme telle. J'ai donc été traitée comme un « homme honoraire », statut extrêmement confortable puisqu'il permet à la fois l'accès au monde des hommes et au monde des femmes. Le prestige social de la position de chercheur était suffisamment important pour qu'on veuille bien me parler des problèmes « masculins », tout en me faisant bénéficier de la protection physique accordée aux « faibles femmes »...
- On ne peut être complètement blanche non plus et la preuve se fait par l'espace : on se trouve là où les Blancs ne vont pas, à l'exception de rares sympathisants et employés d'ONG religieuses. Le brouillage concerne donc également les identités raciales.

J'ai donc profité de cet entre-deux dans lequel me mettait la position de recherche sur le terrain pour occuper de manière fructueuse une position d'*outsider* (Houssay-Holzschuch, 1997), à la fois par rapport à la population étudiée, mais aussi à la population de référence à laquelle on pouvait me rattacher — les Blancs sud-africains.

De telle manière, relativement passive voire involontaire, je parvenais à échapper un tant soit peu à un système social extrêmement hiérarchisé et rigidifié par les lois d'apartheid — et à ménager un espace de parole échappant au rapport de force habituel, lequel aurait sinon lourdement hypothéqué ma recherche. Pour évoquer ces difficultés, Arrif parle de l'enquête comme d'un entretien à trois voix (*Ethnologie française*, 2001) : l'enquêté, l'enquêteur et un tiers invisible, à la présence permanente, se référant au contexte de l'action et à la mémoire que l'enquêté a de ses rapports avec le pouvoir. La transgression des frontières et le brouillage des identités permet de passer quelque peu outre à cette situation : la présence masquée du pouvoir racial et raciste recule, dans une conversation qui tend à nouveau vers le dialogue.

Plus encore, des stratégies actives et largement linguistiques peuvent être mises en œuvre avec profit : accentuer le flou de la place sociale que l'on vous attribue en mettant délibérément en avant ce que Rosny appelle son « état d'infériorité totale » (1981 : 41) : cette infériorité est linguistique (le chercheur ne parle pas bien la langue locale) comme informationnelle (il ne comprend rien à ce qui se passe et il demande des explications en permanence). Les formules de salutation utilisées en xhosa, la langue maternelle de l'immense majorité de la population noire du Cap, comportent d'emblée des indications interactionnelles de statut. Quand l'enquêteur adresse la parole à quelqu'un, il lui définit en même temps un rôle social et se place par rapport à lui. Accorder seniorité donc, implicitement, prestige social et présence à son interlocuteur dès les premiers mots accentue les effets de brouillage. En effet, procéder ainsi inverse le rapport de force instauré par la couleur de peau et exagérer — poliment — sa propre infériorité pousse l'interlocuteur à

corriger cette exagération en proposant un statut d'égalité sociale dans son salut réciproque. L'entretien peut alors se dérouler entre pairs, après négociation et reconnaissance mutuelle.

### **Afrique du Sud, « terrain miné »**

Ces stratégies de l'interaction sociale, comme le brouillage systématique des frontières identitaires produit par l'activité de recherche elle-même, se sont pour moi ajoutées à un contexte temporel particulier, celui de l'immédiat post-apartheid, et m'ont permis de mener sans trop de difficultés mon travail de terrain : lors de mon apprentissage sud-africain, l'heure était à la réconciliation nationale sous l'égide de Nelson Mandela. Néanmoins, la seconde moitié des années 1990 a aussi été marquée par une croissance importante de la criminalité selon les caractéristiques suivantes :

- La première caractéristique est une croissance globale du taux de criminalité entre 1994 et 2001, de quelques 5 000 crimes et délits enregistrés par la police pour 100 000 personnes en 1994 à 5 500 en 2001 (SAPS Annual Report 2003/04, cité dans Du Plessis et Louw, 2005). Cette hausse a été ressentie d'autant plus fortement que les crimes ayant le plus augmenté sur cette période étaient des crimes violents (meurtre et tentative de meurtre, viol, attaque à main armée...). L'Afrique du Sud est alors devenue le pays le plus violent au monde : en 1997, pour le cœur de la période concernée, les meurtres et tentatives de meurtre y étaient plus de deux fois plus fréquents qu'en Colombie, en valeur absolue comme en valeur relative : leur ratio pour 100 000 personnes était de 122 en Afrique du Sud, 59 en Colombie, 7,4 aux USA et 4 en France (SAIRR, 2001)... Même si une certaine stabilisation, voire un recul de la violence sous certaines formes est décelable depuis 2002, les chiffres de la criminalité restent très élevés. Ainsi, en 2002, le taux d'homicides (tentatives de meurtre non incluses) était de 48 pour 100 000 en Afrique du Sud pour 21 en Russie, 19 au Brésil 5,6 pour les USA et moins de 4 pour l'Europe (Thomson, 2004).
- Les formes de la violence ont également évolué : une violence politique extrême, opposant diverses factions (partis politiques, milices privées, police, armée, escadrons de la mort para-militaires et para-étatiques...) était caractéristique de la période 1985-1994, de l'état d'urgence aux premières élections démocratiques. Elle a été largement remplacée par une violence criminelle inter-individuelle — avec souvent, les mêmes individus impliqués. La violence verticale s'est donc transformée en violence horizontale, plus largement diffusée et encore plus aveugle (Houssay-Holzschuch, 2002).
- Les espaces de la violence ont également connu des modifications : à une géographie très raciale de la violence, touchant presque exclusivement les zones africaines, a succédé une plus grande diffusion spatiale des espaces de la violence. Certes, les quartiers africains et *coloured* sont toujours les lieux les plus touchés, mais les centres-villes et les banlieues blanches ont connu un nombre croissant de crimes et délits.
- Le spectre des victimes s'est en conséquence élargi : les hommes noirs et *coloured* sont toujours les principales victimes — ces derniers étant particulièrement vulnérables (Thomson, 2004). Les plus faibles, femmes et enfants, sont cependant aussi victimes, et leurs épreuves sont plus médiatisées, ce qui accentue le sentiment d'insécurité de l'ensemble de la population (Houssay-Holzschuch, 2002).

- Passant d'une violence politique, étatique et/ou factionnelle, à une violence criminelle, les années 1990 et 2000 ont aussi été marquées par une évolution des types de violence. En particulier, les violences sexuelles et domestiques atteignent des niveaux extrêmes, malgré la difficulté à mesurer de tels crimes. En 2003/2004, la police sud-africaine a reçu 114 plaintes pour viol pour 100 000 personnes (Du Plessis et Louw, 2005). Certaines estimations, considérant que les viols sont extrêmement peu déclarés à la police, atteignent la proportion sidérante d'une femme sur trois victime de viol au cours de sa vie.

Cette violence est évidemment le premier facteur à prendre en compte lorsque l'on fait du terrain en Afrique du Sud : où et quand peut-on se rendre sans trop de risques, comment trouver ses interlocuteurs, quelle méthode d'échantillonnage choisir — en préférant l'effet « boule de neige », où l'on est recommandée par un réseau, à une méthode permettant d'aboutir à plus de représentativité statistique —, etc. Le terrain y est donc « miné », pour reprendre l'heureuse expression d'*Ethnologie française* (2001). Plus encore, cette violence, par son ampleur et la cruauté de ses détails, pose à nouveau la question de la distance à avoir ou à prendre par rapport à la société d'accueil. La description d'un fait divers très médiatisé parmi tant d'autres, permettra d'en saisir l'horreur : à la mi-novembre 2001, Tshepang, petite fille âgée de 9 mois, a été violée et sodomisée par 6 hommes, saouls, âgés de 24 à 66 ans. L'un d'entre eux au moins était séropositif et a contaminé la fillette. Tshepang est elle-même née après le viol de sa mère, et sa grand-mère a aussi été victime d'un viol.

Dans un tel contexte, le chercheur aborde l'inacceptable dans la culture de l'Autre : cet inacceptable s'expose tous les jours dans la vie du township, comme il est dévoilé dans ses racines historiques par les dépositions de la Commission Vérité et Réconciliation, chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid. Il faut donc à la fois garder la sympathie pour la société étudiée tout en condamnant certaines de ses caractéristiques — choix moral individuel, bien sûr, mais qui comporte une dimension de l'éthique du chercheur sur son terrain. En effet, l'écueil est de considérer de tels actes sous l'angle du relativisme culturel, c'est-à-dire de ne pas, en pratique, accorder à la culture considérée une dignité ou une indignité égale à celle dont on provient. Nancy Scheper-Hughes (1995), confrontée à la même difficulté, rejette alors la suspension de l'éthique dont elle fait une norme de l'anthropologie classique :

“It now seemed that there was little virtue to false neutrality in the face of the broad political and moral dramas of life and death, good and evil, that were being played out in the everyday lives of the people of Alto do Cruzeiro (...) and in the squatter camps surrounding Cape Town (...) What makes anthropology and anthropologists exempt from the moral responsibility to take an ethical stand on the working out of historical events as we are privileged to witness them?” (411)

Pour autant, elle ne renonce pas au projet scientifique en faveur d'un engagement politique et militant: cet inacceptable devient lui-même objet de questionnement comme elle le montre dans *Death without Weeping*, qualifié par l'un de ses critiques d' « anthropologie du mal » (Scheper-Hughes, 1992, 1995) :

“But why is it assumed that when anthropologists enter the struggle we must inevitably bow out of anthropology. Since when is *evil* exempt from human reality?” (416)

L'intérêt scientifique du cas sud-africain est donc qu'il touche à des thématiques aussi essentielles — au sens le plus fort du terme — pour toute société et qu'il les met en lumière

de manière relativement inédite. La violence ici décrite est bien sûr la modalité la plus frappante, parce que si choquante, de ces questions essentielles. Néanmoins, on peut trouver dans la transition démocratique, la stature de Nelson Mandela, le travail de la Commission Vérité et Réconciliation ou la fondation d'une « Athènes africaine », selon l'expression de Philippe Joseph Salazar (2002), autant si ce n'est plus de raisons d'espérer qu'il y en a de désespérer : il s'agit aussi de refonder une société sur des bases plus justes, de repenser l'État, d'inventer un « vivre ensemble ». C'est par rapport à l'ensemble de ces thématiques essentielles, si visibles sur le terrain sud-africain, que soit se situer le chercheur (Houssay-Holzschuch, 2002).

La catégorie médiévale du *merveilleux*, comme évoqué dans les récits de voyage, « sous ses deux valences fondamentales : le monstrueux d'une part, la bonté et la beauté paradisiaque d'autre part » (Affergan, 1987 : 27) paraît donc particulièrement adaptée pour décrire le cas sud-africain. La dualité des réactions des voyageurs qui en découle, combinant selon Affergan effroi et attirance, est aussi la mienne... En bref, et pour reprendre encore l'une de ses formules, « parler de l'Autre ne peut se faire impunément » (Affergan, 1987 : 217).

### **Que faire ? ou le retour du terrain**

Le terrain sud-africain permet d'expérimenter radicalement l'altérité et ses relations avec l'inacceptable. Au retour se pose alors la question du « que faire ? » face à une telle expérience. Faut-il, devant l'inacceptable, changer de terrain pour éviter d'avoir trop peur, ou d'éprouver encore un « lâche soulagement » en montant dans l'avion ? Si l'on fait le choix de poursuivre des recherches sur un tel terrain, et d'élaborer un discours à visée scientifique sur la société sud-africaine, les écueils sont aussi nombreux :

- Faut-il, tout simplement et concrètement, envoyer des étudiants et, plus encore, des étudiantes en Afrique du Sud ?
- Quelle position générale adopter face à la violence existante ? Faut-il diffuser cette image, déjà si répandue, d'un pays violent, sachant que ce discours est racialement connoté, que l'évaluation est difficile, qu'éviter le pays est faire le jeu de la violence et donc mettre en question une démocratie naissante ? Ou, au contraire, minimiser la violence existante en expliquant que personnellement, il ne m'est jamais rien arrivé et que c'est un pays formidable ?

De manière plus positive, le géographe peut choisir d'analyser les conséquences spatiales de la violence sur les villes (Guillaume, 2004). En particulier, le développement des *gated communities* en réponse à une demande immobilière croissante liée au sentiment d'insécurité ; la militarisation de l'espace comprenant souvent une privatisation des espaces publics, dans une logique déjà décrite par Mike Davis pour Los Angeles ; la part croissante des sociétés de sécurité privées et le relatif retrait de l'État d'un de ses domaines d'actions privilégiés, exemple de gouvernance sous la pression, sont des thèmes d'étude porteurs dans cette perspective. Plus globalement, le point de vue de Clifford Geertz me semble rester le plus pertinent, pour un géographe tenant des sciences sociales :

« Loin de considérer le "mourir", le "faire mourir" et le "laisser mourir" comme soumis à des forces chaotiques, il s'agit de les mettre en rapport avec des centres actifs de l'ordre social » (Geertz, 1996 : 154)

Essayer de comprendre et d'expliquer constitue déjà un engagement à la fois scientifique et éthique — une opération de déminage...

## Bibliographie

- AFFERGAN Francis, 1987, *Exotisme et Altérité*, Paris, PUF, Sociologie d'aujourd'hui.
- ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth, TIFFIN Helen (éds), 1995, *The Post-Colonial Studies Reader*, London, Routledge.
- AUREGAN Pierre, 2001, *Des récits et des hommes. Terre humaine : un autre regard sur les sciences de l'homme*, Paris, Nathan / Plon.
- BLANC-PAMARD Chantal, 1991, *Histoires de géographes*, Paris, CNRS Éditions.
- BLANCKAERT Claude (dir.), 1996, *Le terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes (XVIIe-XXe siècle)*, Paris, L'Harmattan.
- CALBÉRAC Yann, 2005, « En quête du terrain : approche historique et épistémologique du terrain en géographie », École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines, Mémoire de Master.
- CLAVAL Paul, 1995, *La Géographie culturelle*, Paris, Nathan, fac. Géographie.
- COPANS Jean, 1999, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan Université.
- CUPPLES Julie, 2002, « The field as a landscape of desire: sex and sexuality in geographical fieldwork », *Area*, 34 : 4, p. 382-390.
- DESCOLA Philippe, 1994, *Les Lances du Crépuscule*, Paris, Plon, Terre Humaine.
- De ROSNY Eric, 1981, *Les yeux de ma chèvre. Sur les pas des maîtres de la nuit en pays douala (Cameroun)*, Paris, Plon, Terre Humaine.
- DU PLESSIS Anton, LOUW Antoinette, 2005, « The Tide is Turning. The 2003/04 SAPS crime statistics », *South African Crime Quarterly*, n°12, juin, accessible sur <http://www.issafrica.org/>.
- Ethnologie française*, 2001, « Terrains minés en ethnologie », n° spécial, 2001-1, janvier-mars.
- Ethnologie française*, 2004, « Ethnologues et Géographes », n° spécial, 2004-4, octobre-décembre.
- FAVRET-SAADA Jeanne, 1977, *Les Mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard.
- GEERTZ Clifford, 1996, *Savoir local, savoir global*, Paris, PUF.
- GUILLAUD Dominique, SEYSSET Maorie et WALTER Annie (éds.), 1998, *Le Voyage inachevé... à Joël Bonnemaison*, Paris, ORSTOM / PRODIG.
- GUILLAUME Philippe, 2004, « La Violence urbaine à Johannesburg : entre réalité et prétexte », *Geographica Helvetica*, Jahr. 59. Heft 3, p. 188-198.
- Hérodote*, 1977 & 1978, « L'enquête et le terrain », n°7 & 8.
- HERRENSCHMIDT Jean-Brice, 1998, « Hommage à un Big Man », dans *B. comme Big Man, Hommage à Joël Bonnemaison*, numéro spécial de *Graphigéo*, PRODIG, 4, p. 11-12.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2002, « La violence sud-africaine. Essai d'interprétation », *Études*, juillet-août, p. 43-52.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1999, *Le Cap, ville sud-africaine : Ville blanche, vies noires*, Paris, L'Harmattan, Géographie et Cultures.

- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1997, « Le Territoire volé, une géographie culturelle des quartiers noirs de Cape Town (Afrique du Sud) », Thèse de géographie, Université de Paris IV.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 1996, *Mythologies territoriales en Afrique du Sud, un essai de géographie culturelle*, Paris, CNRS Éditions, Espaces & Milieux.
- MALINOWSKI Bronislaw, 1985, *Journal d'ethnographie*, Paris, Seuil, coll. Recherches anthropologiques.
- MANDELA Nelson, 1994, *Long Walk to Freedom*, London, Abacus.
- OLIVESI Stéphane, 2004, « Le terrain, une mythologie scientifique ? », s.e., Séminaire ICOM, ENS-LSH, 16 p.
- SAIRR (South African Institute of Race Relations), 2001, *South Africa Survey 2000/2001*, Johannesburg, SAIRR.
- SALAZAR Philippe Joseph, 2002, *An African Athens. Rhetoric and the Shaping of Democracy in South Africa*, London, Erlbaum.
- SCHEPER-HUGHES Nancy, 1995, « The Primacy of the Ethical: Propositions for a Militant Anthropology », *Current Anthropology*, Vol. 36, n°3, p. 409-440.
- SCHEPER-HUGHES Nancy, 1992, *Death Without Weeping. The Violence of Everyday Life in Brazil*, Berkeley, University of California Press.
- STASZAK Jean-François *et al.*, 2001, *Géographies anglo-saxonnes : Tendances contemporaines*, Paris, Belin, Mappemonde.
- THOMSON J.D.S., 2004, « A murderous legacy. Coloured homicide trends in South Africa », *South African Crime Quarterly*, n°7, mars, p. 9-14.
- TURNBULL Colin, 1987, *Les Iks, Survivre par la cruauté. Nord Ouganda*, Paris, Plon, Terre humaine.
- VIEILLARD-BARON Hervé, 2004, « Le terrain et la proximité en question », communication présentée au colloque *Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action*, Rennes, 21-22 octobre 2004 (à paraître, accessible sur [http://eso.cnrs.fr/evenements/resumes\\_10\\_2004.html#vh](http://eso.cnrs.fr/evenements/resumes_10_2004.html#vh)).
- VOLVEY Anne, 2000, « L'espace, vu du corps », dans LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, Mappemonde, p. 319-332.
- VOLVEY Anne, 2003, « Terrain », dans LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 904-906.